

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 20 (1932)

Heft: 376

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

prime sera sensiblement plus élevée pour la montagne que pour la plaine, où la production est plus rentable. La loi a été adoptée par 76 voix contre 16. Elle constituera une mesure de sécurité et d'encouragement pour nos paysans, d'autant plus précieuse que les temps sont très durs pour les cultivateurs.

A côté de la production intérieure, la Confédération cherche aussi à favoriser l'exportation, en offrant à l'industrie des subsides à des conditions strictement fixées et surveillées, afin de permettre aux industriels d'accepter certaines commandes trop peu payées, et de maintenir ainsi le travail dans leurs établissements. Les sommes nécessaires à cet appui financier seront prises sur les fonds de chômage et porteront le nom d'*"aide productive aux chômeurs"*. Il sera en tout cas bien plus utile de faire des sacrifices pour assurer du travail aux ouvriers et nous maintenir sur les rangs du marché mondial que d'entretenir des chômeurs sans leur offrir le bienfaït du travail régulier. Dans le même ordre d'idées, M. Schuhthess a fait la proposition très inattendue qu'une partie de l'impôt sur l'eau-de-vie soit affecté, non pas au fonds de la future assurance-vieillesse, mais à l'aide aux chômeurs, puisque ce sont les ouvriers âgés et les mères de famille qui souffrent le plus du chômage.

Le Conseil des Etats a enfin terminé son étude du Code pénal fédéral, qui a été adopté dans son ensemble par 21 voix contre 6. Après de longues délibérations sur la question de l'avortement, il a été décidé que cette intervention sera autorisée si elle est pratiquée par un médecin, avec l'assentiment écrit de la femme enceinte, et la déclaration d'un second médecin que cette opération est indispensable pour sauver la vie ou la santé de la mère. La parole est de nouveau au Conseil National, qui va maintenant discuter les points de divergence entre les deux Chambres.

A. LEUCH.

Une Femme juge à Genève ?

Nous avons relevé dans notre dernier numéro la proposition faite au Grand Conseil de Genève par M. Alabert, lors du remaniement de la loi sur la Chambre pénale de l'enfance, qu'un poste de juge assesseur en tout cas fut réservé à une femme, et nous avions indiqué que nos Sociétés féminines genevoises avaient immédiatement écrit à la Commission pour appuyer cet amendement.

Celui-ci est revenu en discussion lors de la dernière séance de la session, le 19 mars, et a été adopté à l'appel nominal par 46 voix contre 33. En second débat, seulement: ne nous réjouissons pas trop, car le troisième débat peut d'autant plus nous apporter une déception que M. le Conseiller d'Etat F. Martin a persisté à voir mille difficultés pratiques à la réalisation de cette réforme; et que, d'autre part, elle implique le collège de trois juges, alors que beaucoup de partisans des tribunaux d'enfants préfèrent le système du juge unique. Attendons donc la session de mai pour crier victoire.

Un Office Central suisse pour l'économie domestique

Depuis plusieurs années, on s'occupe dans les divers milieux féminins de la création d'un Office suisse d'examen et d'essai pour tout ce qui concerne l'économie domestique. Il y a dix ans déjà, lors du II^e Congrès suisse des intérêts féminins, à Berne, cette question avait été étudiée. La « Saffa » lui avait donné une nouvelle impulsion; aussi les Associations de ménagères et d'autres Associations féminines avaient-elles formé un Comité d'étude chargé d'examiner sérieusement ce sujet.

L'automne dernier a eu lieu à Zurich une séance fort intéressante où l'on discuta les résultats obtenus par le Comité jusqu'à ce jour. On ne songe plus à créer un laboratoire d'essais, car il en existe déjà plusieurs en Suisse. Il suffirait d'avoir un Office central qui servirait d'intermédiaire entre les laboratoires existants et les ménagères, les Associations féminines, les écoles, les Offices d'orientation professionnelle, etc. Les laboratoires feront les essais, non seulement des machines employées dans le ménage, mais aussi des divers petits ustensiles indispensables à la ménagère et que celle-ci a parfois de la peine à se procurer dans une qualité ou sous une forme répondant vraiment à l'emploi auquel ces objets sont destinés. M. le prof. Ros, directeur de l'Office fédéral des essais de matériel au Polytechnicum de Zurich, s'intéresse vivement à la création de ce bureau central. Il a fourni des renseignements fort utiles sur la façon dont on pourra travailler en commun avec les laboratoires fédéraux, et a promis son concours.

La question financière présente encore quelques difficultés, mais les femmes suisses, qui sont si directement intéressées à cette création, sauront une fois de plus prouver leur solidarité, et les capitaux se trouveront certainement. En outre, il est probable que les industriels, qui auraient tout intérêt à ce que leurs produits soient examinés et recommandés, soutiendront aussi cet Office central; et enfin, on peut également espérer un subside de la Confédération et des cantons.

Pour le moment, le Comité d'étude a été chargé de continuer ses travaux en vue de la création définitive de cette œuvre nouvelle, et nous ne pouvons que lui souhaiter bonne et prompte réussite.

H. Z.

Une visite à la Bibliothèque Moderne de la Ville de Genève

Ce fut une très heureuse inspiration que celle de l'Ecole d'Etudes sociales pour Femmes d'emmener à la nouvelle bibliothèque de la Place de la Madeleine ceux et celles qui avaient répondu à son invitation en assistant à l'Assemblée générale du 2 mars. On s'y rendit donc en bande, et l'on fut accueilli par la jeune bibliothécaire en chef, Mme H. Rivier, ancienne élève diplômée de l'Ecole.

Disons d'abord que la salle de lecture avait toutes ses tables ornées de superbes jonquilles et qu'on y voyait environ une douzaine de lecteurs et de lectrices. Ouverte l'après-midi et le soir seulement, elle a, paraît-il, une moyenne de 65 personnes par jour, parmi lesquelles un bon nombre de chômeurs, dont la plupart — nous apprend-on — lisent des ouvrages techniques, en tous cas sérieux. Il y a encore peu de romans, mais aussi n'est-ce pas surtout ce que le lecteur demande en général. Voilà qui est intéressant.

La Bibliothèque moderne a jusqu'ici 3600 volumes de prêts classés d'après la classification décimale. C'est, bien entendu, Mme Rivier qui nous met au courant de tout ce que nous devons savoir, et les questions se pressent après la petite introduction par laquelle elle nous a donné, à l'arrivée, un aperçu d'ensemble. La bibliothèque doit pour une bonne part son existence à l'initiative de M. le prof. André Oltramare, ancien conseiller d'Etat. Depuis son ouverture, en octobre dernier, elle a eu plus de 1100 lecteurs inscrits et plus de 1200 volumes sortis.

Une fois inscrit après présentation d'une pièce d'identité, le lecteur peut bouquinier à son aise sans qu'on s'occupe de lui s'il le préfère, mais bien souvent quand il s'est familiarisé, il vient demander des conseils. La facilité — relative, naturellement — à trouver soi-même le livre qu'on désire, la simplicité surtout des formalités sont un grand encouragement.

Il va de soi que la bibliothèque, encore à ses débuts, doit beaucoup se développer pour marcher sur les traces de celles qui lui ont servi de modèle, en Amérique, en Angleterre, à Paris. Ce qui, jusqu'ici, lui manque totalement, c'est une salle de lecture et des livres pour l'enfance et la jeunesse, mais on espère y arriver, et déjà un projet est en préparation. Puisse-t-il se réaliser!



DE-CI, DE-LA

On raconte que...

Mme Ella Maillart, navigatrice, exploratrice et conférencière, a donné tout dernièrement à La Chaux-de-Fonds une causerie sur ce qu'elle a vu en Russie. Salle bondée où elle ne peut pénétrer. S'adressant à de gros dos barrant la porte, elle finit par crier: « Si vous voulez que je parle, vous feriez bien de me laisser entrer! » Son intéressant récit fini, Mme Maillart enfile son manteau. Survient un grand gendarme: « Qui est la conférencière? — Moi — Vos noms, prénom et profession? Qui vous a envoyé parler ici? — Le Comité des conférences du mardi qui dépend de la Commission scolaire. Pandore verbalise et s'en va.

* * *

Le Comité suffragiste chaudefonnier s'adresse à un ami de La Sagne: « Que pensez-vous d'une représentation de notre film le *Banc des mineurs*? — Impossible, répond l'ami. Moi aussi je voulais présenter un film (antialcoolique probablement) mais le Conseil communal défend toute représentation cinématographique sur le territoire de La Sagne.

J. V.

Fonds de cautionnement de la Saffa

Au cours de ces prochaines semaines, la Société coopérative du Fonds de cautionnement de la Saffa va augmenter son capital. Elle émettra dans ce but des parts de 100 francs dont l'intérêt variera chaque année, suivant les circonstances, mais dont le maximum sera de 4 % comme cela est habituellement le cas pour des Sociétés coopératives d'utilité publique.

Les femmes qui souscriront à une ou plusieurs de ces parts soutiendront donc par là une entreprise qui viendra en aide dans leurs affaires à d'autres femmes dans une situation plus difficile. Les souscriptrices d'ailleurs auront droit aux avis et à l'appui de la Coopérative pour autant qu'elles rempliront les conditions judiquées et que leur cas rentrera dans la catégorie prévue. (On peut se procurer des prospectus et des bulletins de souscription auprès de la « Coopérative de cautionnement Saffa » Case postale Transit 748, Berne).

L'activité du Fonds de cautionnement a débuté de façon très animée. Depuis le 1^{er} janvier, il nous a été adressé près de 200 demandes! chiffre qu'un premier examen a naturellement réduit. De nombreux cas sont actuellement à l'étude. Nous avons ainsi en largement l'occasion de donner des conseils... et aussi de déconseiller des entreprises! Il est à recommander de s'adresser à nous assez tôt afin que nous puissions mettre en garde contre les tentatives risquées, alors qu'il est encore temps.

Pour procurer du travail à des femmes artistes, nous avons demandé à quelques dessinatrices suisses de nous soumettre des projets pour la décoration de nos parts sociales. Notre choix s'est porté sur celui de Mme Haasbauer-Wallrath, à Bâle, dont l'élegance et l'harmonie nous ont séduites, et l'exécution en a été confiée à la « Lithographie du Chamois », à Bâle, également, qui est aussi entre des mains féminines. Puisque ces parts trouveront bon accueil, et puissent les souscriptions venir nombreuses!

(Communiqué par le Comité du Fonds de cautionnement de la Saffa).

Que lisons-nous?

Troisième liste

(Voir, au sujet de ces listes, le Mouvement, Nos 367 et 370.)

Jean Dufour (auteur de *Maitresse Jacques*): *Une femme comme les autres*. (Plon, éditeur.)

Marion GILBERT: *La maison du doute*. (éd. des Portiques).

Id.: *La barrière*.

Paule REGNIER: *Vivante paix*.

Id.: *Heureuse faute*.

André MAUROIS: *Etudes anglaises* (Dickens, Wadpole, Ruskin et Wilde). (12 ff.)

Colette YVER: *Vincent ou la solitude* (solitude par la maladie). (12 ff.)

Emile et Georges ROMIEU: *Les sœurs Brontë*.

Id.: *La vie de George Eliot*. (Collection des « Feux croisés ».)

Octave AUBRY: *L'impératrice Eugénie*.

Régis MICHAUD: *La vie inspirée d'Emerson*.

(16 ff.)

Richard HUGHES: *Un cyclone à la Jamaïque* trad. de l'anglais, 15 ff.).

Deux enfants trouveraient

Bon accueil, au Val-de-Ruz

Confort. - Etudes primaires approfondies. Milieu familial.

Chez Mme CHRISTEN-LOZERON, La Chaumière, Villiers.

Yvonne SCHULTZ: *Dans la griffe des jaunières* (roman d'Indochine).

Romain ROLLAND: *Les précurseurs* (réimpression: 12 ff. fr.)

Mémoires de Mme de Staél. (Coll. « La vie et les meurs au XVIII^e siècle).

Abel HERMANT: *Remarques de Monsieur Lancret sur la défense de la langue française*.

Guy de POURTALES: *Nous à qui rien n'appartient* (voyage en pays kmer). (12 ff.)

Alain GERBAUT: *Seul à travers l'Atlantique*.

Marthe OULIE: *La croisière de Perlette*. (8 planches hors texte, 25 ff.)

Edith WHARTON: *Leurs enfants* (roman, trad. anglaise, 15 ff.)

Thomas MANN: *Tonio Kroger* (trad. de l'allemand. Coll. du « Roman cosmopolite », 6 ff.)

Léandre VAILLAT: *En écoutant Forain*. (12 ff.)

Jean SCHLUMBERGER: *Saint-Saturnin*, roman. Editions n. r. f., chez Gallimard. 18 fr. franc.

Marie GEVERS: *La Comtesse des Dugues*, roman. Chez Attiger, Neuchâtel.

Henry BORDEAUX: *Les jeux dangereux*, nouvelle édition illustrée. Chez Flammarion. 15 fr. franc.

Henri LAVEDAN: *Bonne-Étoile*, roman.

Lucie DELARUE-MARDRUS: *L'autre enfant*. Chez Ferenczi. 12 fr. franc.

Jacques CHARDONNE, auteur de *L'Epitalame*, *Eva ou le journal interrompu*, etc.; *Claire*, roman. Chez Bernard Grasset, Paris. 15 fr. franc.

Pierre DESLANDES: *Les saisons entrecoupées*. Illustré de bois par Dardaillon, Editions Spes, Paris. 15 fr. franc.

LA FURETUZE.

Carnet de la Quinzaine

Lundi 4 avril.

GENÈVE: Secrétariat de la S. d. N., 11 h. Ouverture de la session de 1932, du Comité contre la Traite des Femmes. Séances publiques.

Mardi 5 avril.

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22 rue Et-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle (thé suffragiste). *Faits et gestes suffragistes*, 1. *Les prud' femmes*, par Mme F. Grandjean, présidente du Groupe XI (patrons). 2. *Le vote des femmes... à Genève et ailleurs*, par Mme E. Goud.

Vendredi 8 avril:

GENÈVE: Studio Radio Suisse-romande, 17 h. 15 à 17 h. 30: *Que mangeons-nous?* causerie d'introduction à l'Exposition d'alimentation rationnelle.

Samedi 9 avril:

GENÈVE: Secrétariat de la S. d. N., 11 h.: Ouverture de la session de 1932 du Comité pour la Protection de l'Enfance.

Id.: Salle du Faubourg. Ouverture de l'Exposition d'alimentation rationnelle organisée par le Cartel genevois H. S. M., *Pro Família*, l'Ecole Ménagère et l'Ecole d'Etudes sociales.

Lundi 11 avril:

GENÈVE: Taverne de Plainpalais, 6, rue de Saussure, 19 h. 30: Souper du Sôroptimist-Club, réservé aux membres du Club et à leurs invités. Un voyage à Vienne, causerie des écoles enfantines.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE

Ecole d'Etudes Sociales pour Femmes

GENÈVE .. Subventionnée par la Confédération

Semestre d'été: 11 avril - 2 juillet 1932

Culture féminine générale. - Préparation aux carrières d'activité sociales, de protection de l'enfance, direction d'établissements hospitaliers, bibliothécaires, secrétaires, Laborantines. - Programme 50 c. et renseignements par le Secrétariat de l'Ecole, rue Charles Bonnet, 6.

Cours ménagers

par séance ou par séries de 10 et 20 leçons Cuisine. — Coupe et Confection. — Lingerie. Raccommodage. - Repassage. - Broderie, etc.

Semestre d'été: 11 Avril - 2 Juillet

Foyer de l'Ecole d'Etudes sociales

Rue Tesser, 17 — Téléphone 51.100

Le Foyer reçoit comme pensionnaires des étudiantes de l'Ecole, des élèves ménagères et forme des *gouvernantes de maison*.

FIANCÉES !

Vous désirez certainement acquérir un trousseau de très belle toile, pouvant durer longtemps et d'un bon goût éprouvé, et vous voudrez qu'il soit richement brodé et d'une exécution parfaite.

Il est de votre intérêt de profiter de mes prix très réduits pour effectuer vos achats.

Pour réaliser ce désir adressez-vous à

MAX MAIER .. 49, Rue du Rhône. (III^e) .. Genève .. Tél. 52.730

Echantillons et voyageurs à disposition